

## Bibliographie

---

Volume 1, numéro 2, octobre 1945

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023905ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1023905ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

(1945). Bibliographie. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 1(2), 8–8.  
<https://doi.org/10.7202/1023905ar>

## BIBLIOGRAPHIE

## " UNION SECURITY PLANS "

Cette liste, forcément incomplète, indique, sans approuver pour autant leur contenu, certaines publications récentes où le lecteur pourra se renseigner sur l'évolution des idées et des faits dans le domaine des relations industrielles.

## VOLUMES ET TRACTS

**Soyons justes**, J.-B. DESROSIERS, P.S.S. — Tome I et tome II, éditions de l'Institut Pie XI, Montréal, 1945.

Dans ces deux volumes, l'auteur vulgarise, pour le public, l'enseignement qu'il a donné à l'Institut Pie XI sur la justice. Dans le premier volume, il traite de la justice en général, de la justice sociale et de la justice distributive. Dans le second, il traite de la justice commutative, de la restitution et des contrats.

**A Course of Social Science, first year — Social Study for Canadians — Employers and Workers, studies in Industrial Relations — Public Planning and Free Enterprise, studies in Social Reconstruction**, Henry SOMERVILLE.

Ces brochures, dont le nombre de pages varie entre soixante-quinze et cent, sont destinées aux travailleurs de langue anglaise pour être étudiées en cercle d'étude. L'auteur est rédacteur au *Canadian Register*, 67, rue Bond, Toronto. Son exposé est simple et clair et tient compte de la doctrine sociale chrétienne.

**La Libération de la classe ouvrière** — Brochure de l'École sociale populaire, n° 377, juin 1945.

Série de documents reflétant la pensée des travailleurs français en face des problèmes des relations de travail.

**Réforme de l'entreprise** — Brochure de l'École sociale populaire, n° 379, août 1945.

Série de documents reflétant la pensée des employeurs français en face des problèmes des relations de travail.

## Périodiques

## CANADA

**Fédération de Québec des employés professionnels** — *Revue trimestrielle canadienne*, été 1945, pp. 178-181.

**Gare aux infiltrations de socialisme**, Louis-Philippe PIGEON — *Culture*, juin 1945, pp. 141-144.

**The Meaning of Socialism**, Louis-Philippe PIGEON — *Culture*, septembre 1945, pp. 323-327.

**Résolutions adoptées au Congrès de la C.T.C.C., à Sherbrooke** — *Le Travail*, octobre 1945.

## ÉTATS-UNIS

**Can Industry Guarantee an Annual Wage?** — *The Management Review*, September 1945, pp. 320-322.

**Income from Wages and Salaries in the Postwar Period** — *Monthly Labor Review*, September 1945, pp. 401-414.

**More Job Givers Wanted**, Sumner H. SLICHTER — *Fortune*, October 1945, pp. 160-162.

**Observations on Beveridge's Full Employment in a Free Society and Some Related Matters**, William A. BERRIDGE — *Political Science Quarterly*, June 1945, pp. 176-188.

**Teachers' Pay — a national disgrace**, Robert LITTELL — *Reader's Digest*, October 1945, pp. 89-93.

Pour faire suite à son bulletin sur l'atelier fermé, dans la série des plans de sécurité syndicale, le Département des Relations industrielles de l'Université Queen's, de Kingston, vient de publier une étude sur le maintien d'affiliation et la retenue syndicale (1).

Dans l'introduction, le maintien d'affiliation et la retenue syndicale sont proposés comme un compromis acceptable par l'employeur et le syndicat, mais on y fait justement remarquer qu'un compromis ne doit pas être un armistice pendant lequel une des parties en profite pour mieux se préparer à gagner une victoire complète. Les chapitres ont les titres suivants : la signification du maintien d'affiliation, le maintien d'affiliation et la retenue syndicale aux États-Unis, le maintien d'affiliation au Canada, une clause idéale de maintien d'affiliation et, enfin, la retenue syndicale au Canada. Selon leur habitude, les auteurs accordent une importance capitale à la jurisprudence qui s'établit dans les rapports des tribunaux d'arbitrage que l'on cite abondamment.

Tout en exposant le problème, sans prendre la part des syndicats plus que celle des employeurs, les auteurs constatent que ces deux clauses de sécurité syndicale n'impliquent pas de restriction sérieuse à la liberté et ne sont pas du tout anti-démocratiques. Enfin, ils admettent qu'une clause de maintien d'affiliation, sans la retenue syndicale, ne peut donner satisfaction au syndicat.

Ce bulletin d'une soixantaine de pages est le dixième publié par l'Université Queen's sous la direction du docteur Cameron, à qui il faut savoir reconnaître le constant souci de toujours présenter des études sérieuses et bien documentées sur des sujets d'actualité. Il est hors de doute qu'un tel travail rendra un grand service aux employeurs comme aux syndicats ouvriers au cours des négociations de conventions collectives.

(1) *Union Security Plans, Maintenance of Membership and Check-off*, Bulletin No. 10, Department of Industrial Relations, Queen's University, Kingston, 1945.

## FRANCE

**La nationalisation doit permettre de restaurer la véritable notion du service public** — *Syndicalisme* (C.F.T.C.), 23 septembre 1945.

**Les fonctions patronales** — *Professions* (Journal des chefs d'entreprise), 4 août 1945.